

Schindler Holding SA

Convocation à la 84^e Assemblée générale ordinaire
le lundi 19 mars 2012, à 16h30 au KKL Luzern (Kultur- und Kongresszentrum Luzern), Europaplatz 1, Lucerne

Ordre du Jour

- 1a) Approbation du 84^e rapport annuel, des comptes annuels et des comptes du groupe 2011 ainsi que prise de connaissance des rapports de l'Organe de révision
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'approuver le rapport annuel, les comptes annuels et les comptes du groupe.
- 1b) Rapport de rémunération 2011
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de prendre connaissance affirmativement du rapport de rémunération.

2. Emploi du bénéfice résultant du bilan
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'utiliser comme suit le bénéfice résultant du bilan 2011:

	(en CHF 1 000)
Bénéfice de l'exercice comptable 2011	671 465
Bénéfice reporté de l'année précédente	15 879
A disposition de l'Assemblée générale	<u>687 344</u>
Dividende ordinaire de CHF 2.00 brut par action nominative et bon de participation (année précédente CHF 2.00)	240 772
Attribution aux autres réserves	440 000
Report à nouveau	6 572
Total	<u>687 344</u>

3. Décharge des membres du Conseil d'administration et de la direction
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de donner décharge pour l'exercice comptable 2011 à tous les membres du Conseil d'administration et de la direction.

4. Elections

- 4.1 Réélection des membres du Conseil d'administration
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale la réélection des membres actuels suivants pour la durée de fonction de 3 ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2015:
– Lord Charles Powell of Bayswater, Londres
– Prof. Dr. Karl Hofstetter, Zoug
– Rolf Schweiger, Baar
– Prof. Dr. Klaus W. Wellershoff, Zurich
- 4.2 Election d'un nouveau membre du Conseil d'administration
– Suite à la démission pour raison d'âge de Dr. Alexander Schaub, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale l'élection de Dr. Rudolf W. Fischer, Walchwil, comme nouveau membre du Conseil d'administration pour une durée de fonction de 3 ans jusqu'à l'Assemblée générale ordinaire 2015.
- Rudolf Fischer, Dr. oec. publ., né en 1952, membre du Comité exécutif du Groupe Schindler entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2011, était responsable de Corporate Human Resources, Training et Corporate Safety & Health.
- 4.3 Réélection de l'Organe de révision pour l'exercice comptable 2012
– Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale d'élire ERNST & YOUNG SA, Bâle, comme Organe de révision pour l'exercice comptable 2012.

5. Modification des statuts

- Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de modifier la teneur actuelle des alinéas 1 et 3 de l'article 23 des statuts comme suit (**modifications marquées**):

(jusqu'à présent)

- 1 Le Conseil d'administration se compose de cinq au minimum à dix membres au maximum.
3 Pendant la durée de son mandat, chaque membre du Conseil d'administration doit détenir en propriété non grevée au moins 3000 actions nominatives de la Société et en être inscrit au registre des actions comme actionnaire de plein droit.

(nouveau)

- 1 Le Conseil d'administration se compose de cinq au minimum à **douze** membres au maximum.
3 Dans un délai de deux ans à partir de son entrée en fonctions, chaque membre du Conseil d'administration doit acquérir au moins 3000 actions nominatives qu'il détient en propriété non-grevée jusqu'à la fin de son mandat et dont il est inscrit au registre des actions comme actionnaire de plein droit.

6. Réduction du capital

- 6.1 Réduction du capital-actions
– A la suite du programme de rachat d'un maximum de 10% du capital nominal lancé le 4 janvier 2010 et des actions nominatives rachetées sous ce programme de rachat, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale
– de réduire le capital-actions actuel de CHF 7 177 670.– à CHF 7 144 005.60 par élimination de 336 644 actions nominatives propres d'une valeur nominale de CHF 33 664.40, et
– de constater que selon le résultat du rapport de révision d'ERNST & YOUNG SA les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-actions, et
– de modifier l'article 4 alinéa 1 des statuts comme suit (**modifications marquées**):
«Le capital-actions s'élève à **CHF 7 144 005.60**. Il est divisé en **71 440 056** actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 0.10 (10 centimes) chacune.»
- 6.2 Réduction du capital-participation
– A la suite du programme de rachat d'un maximum de 10% du capital nominal lancé le 4 janvier 2010 et des bons de participation rachetés sous ce programme de rachat, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale
– de réduire le capital-participation actuel de CHF 4 860 940.– à CHF 4 689 480.– par élimination de 1 714 600 bons de participation propres d'une valeur nominale de CHF 171 460.–, et
– de constater que selon le résultat du rapport de révision d'ERNST & YOUNG SA les créances des créanciers sont entièrement couvertes malgré la réduction du capital-participation, et
– de modifier l'article 7 alinéa 1 des statuts comme suit (**modifications marquées**):
«Le capital-participation s'élève à **CHF 4 689 480.–**. Il est divisé en **46 894 800** bons de participation au porteur entièrement libérés d'une valeur nominale de CHF 0.10 (10 centimes) chacun.»

Le **rapport de gestion** de l'année 2011 avec les comptes annuels et les comptes du groupe ainsi que les rapports de l'Organe de révision peut être consulté au siège de la Société à 6052 Hergiswil et sur le site internet www.schindler.com dès le 21 février 2012.

La **lettre de convocation** avec l'ordre du jour et les propositions du Conseil d'administration, la carte d'admission et les bulletins de vote, le formulaire d'instruction, le Communiqué de presse du 21 février 2012 et la carte de commande pour le rapport de gestion 2011 sont envoyés aux **actionnaires** le 21 février 2012.

Seuls les actionnaires inscrits au registre des actions avec droit de vote en date du 12 mars 2012 (date de référence) pourront participer à l'Assemblée générale et y exercer leur droit de vote.

Les points suivants s'appliquent à la **procuration**:

- Si vous souhaitez donner procuration à un organe de la Société, veuillez nous faire parvenir jusqu'au 12 mars 2012 au plus tard la carte d'admission munie de votre procuration en blanc. Dans ce cas, votre représentation s'effectuera dans le sens des propositions du Conseil d'administration.
– Comme représentant indépendant au sens de l'art. 689c CO nous avons désigné Me. Beat Zelger, docteur en droit, avocat et notaire, Alter Postplatz 6, 6370 Stans. Si vous souhaitez donner procuration à Me. Zelger, veuillez lui faire parvenir directement votre procuration (signée au verso de la carte d'admission) ainsi que vos instructions éventuelles (sur le formulaire d'instruction) jusqu'au 12 mars 2012 au plus tard. A défaut d'instructions divergentes par écrit, Me. Zelger consentira aux propositions du Conseil d'administration.
– Si vous souhaitez donner procuration à un autre actionnaire ou à un représentant de dépôt, vous êtes priés de remplir la procuration qui figure au verso de la carte d'admission et de la transmettre directement au représentant.

Cette publication fait également office d'annonce aux **participants** selon l'art. 656d al. 1 CO. Les participants peuvent obtenir le rapport de gestion 2011 avec les comptes annuels et les comptes du groupe, ainsi que les rapports de l'Organe de révision auprès de Schindler Management SA, Corporate Communications, 6030 Ebikon (corporate.communications@schindler.com).

Il est possible de consulter les décisions de l'Assemblée générale au siège de la Société à 6052 Hergiswil du 20 mars au 10 avril 2012 ainsi que sur le site internet www.schindler.com dès le 20 mars 2012.

6052 Hergiswil, le 21 février 2012

Schindler Holding SA

Président du Conseil d'administration
A.N. Schindler

Vice-président du Conseil d'administration
L. Bonnard



Schindler